

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 12 00
Abonnement à l'Album littéraire, 12 00
Abonnement à l'Album musical, 12 00
Aux deux publications réunies, 24 00
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année d'avance, reçoit un exemplaire de l'Album littéraire, et un de l'Album musical.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cent.
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 cent.
Au-dessus par ligne, 50 cent.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (A l'exception des lettres.)

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DES GIRONDINS,

PAR M. A. DE LAMARTINE.

LA JOURNÉE DU 20 JUIN.

(Suite et fin.)

Un jeune homme blond, au costume élégant, au geste terrible ne cessait d'assailir les grenadiers et se déchaînait les doigts sur leurs baïonnettes pour les écarter et se faire jour. "Sire, sire!" s'écriait-il, je vous somme, au nom de cent mille âmes qui m'entourent, de sanctionner le décret contre les prêtres! cela, ou la mort! D'autres hommes du peuple, quoique armés de sabres nus, d'épées, de pistolets, de piques, ne faisaient aucun geste menaçant et réprimaient même quelques signes de respect et de douleur sur la physionomie du plus grand nombre. Dans cette revue de la Révolution, le peuple se montrait terrible, mais il ne se confondait pas avec les assassins. Un certain ordre commençait à s'établir dans les escaliers et dans les salles; la foule pressée par la foule, après avoir contemplé le roi et jeté ses menaces dans son oreille, s'engouffrait dans les autres appartements et parcourait en triomphe ce palais du despotisme. Le boucher Legendre chassait devant lui, pour se faire place, ces hordes de femmes et d'enfants accourus à trembler à sa voix. "Vous êtes une perdue! vous nous trompez encore! mais prenez garde à vous, la mesure est comble. Le peuple est las d'être votre jouet et votre victime." Legendre, après ces paroles menaçantes, lut une pétition en termes aussi impérieux, dans laquelle il demandait au nom du peuple le rappel des ministres girondins et la sanction immédiate des décrets. Le roi répondit avec une dignité intrépidité: "Je ferai ce que la constitution m'ordonne de faire."

A peine un flot de peuple était-il écoulé, qu'un autre lui succédait. A chaque invasion nouvelle du rassemblement les forces du roi et du petit nombre de ses défenseurs s'épuisèrent dans cette lutte reconnaissant avec une foule qui ne se lassait pas. Les portes ne suffisaient déjà plus à l'impétieuse curiosité de ces milliers d'hommes accourus à ce pilori de la royauté. Ils entraient par les toits, par les fenêtres, par les galeries élevées qui ouvrent sur les terrasses. Leurs escalades amusaient les spectateurs innombrables pressés dans le jardin. Les battements de mains, les bravos, les éclats de rire de cette foule extérieurement encourageaient les assaillants. Des ministres dialogues s'établirent à haute voix entre les séditieux d'en haut et les impatiens d'en bas! "L'a-t-on frappé? est-il mort? jetez-nous les têtes!" criaient des voix. Des membres de l'Assemblée, des journalistes girondins, des hommes politiques, Garat, Gornas, Marat, mêlés à cette foule, déchaînaient des plaisanteries sur ce martyr de honte imposé au roi. Un moment le bruit courut qu'il était assassiné.

Il n'y eut pas un cri d'horreur dans cette multitude. Elle leva les yeux vers le balcon pour voir si on lui montrait le cadavre. Cependant, au milieu de sa rage, la multitude semblait avoir besoin de réconciliation. Un homme du peuple tendit un bonnet rouge au bout d'une pique à Louis XVI. "Qu'il s'en coiffe! qu'il s'en coiffe!" cria la foule, c'est le signe de patriotisme; n'il s'en pare, nous croirons à sa bonne foi! Le roi fit signe à un des grenadiers de lui donner le bonnet rouge; il le plaça en souriant sur sa tête. On cria vive le roi! Le peuple avait couronné son chef du signe de la liberté, le bonnet de la démogogie remplaçant le diadème de Rois. Le peuple était vainqueur, il se sentait apaisé!

Mais de nouveaux orateurs, montés sur les épaules de leurs camarades, ne cessèrent de demander au roi, tantôt avec supplications, tantôt avec menaces, de promettre le rappel de Roland et la sanction des décrets. Louis XVI, invincible dans sa résistance constitutionnelle, éluda ou refusa toujours d'acquiescer aux injonctions des séditieux. "Gardien de la prérogative du pouvoir exécutif, je ne le livrerai pas à la violence, répondit-il; ce n'est pas le moment de délibérer quand on ne délibère pas librement. N'ayez pas peur, Sire, lui dit un grenadier de la garde nationale.—Mon ami, lui répondit le roi en lui prenant le bras et en l'approchant de sa poitrine, mets ta main là, et vois si mon cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire." Ce geste, ces paroles de confiance intrépidité, vu et entendues de la foule, retournèrent le cœur des séditieux.

Un homme en haillons, tenant une bouteille à la main, s'approcha du roi et lui dit: "Si vous aimez le peuple, buvez à sa santé!" Les personnes qui entouraient le prince, craignant le

poison autant que le poignard, conjurèrent le roi de ne pas boire. Louis XVI tendit le bras, prit la bouteille, l'éleva à ses lèvres et but à la nation! Cette familiarité avec la foule, représentée par un mendiant, acheva de populariser le roi. De nouveaux cris de vive le roi! partirent de toutes les bouches et se propagèrent jusque sur les escaliers; ces cris allèrent constamment, sur la terrasse du jardin, les groupes qui attendaient une victime et apprenaient un attendrissement des bourreaux.

Pendant que l'infortuné prince se débattait ainsi seul contre un peuple entier, la reine subissait dans une salle voisine les mêmes outrages et les mêmes caprices. Plus haie que le roi, elle courait plus de dangers. Les nations agitées ont besoin de personnifier leurs haines comme leur amour. Marie-Antoinette représentait à la fois aux yeux de la nation toutes les corruptions des cours, tout l'orgueil du despotisme, toutes les scélératesses de la trahison. Sa beauté, les penchans de sa jeunesse pour le plaisir, des tendresses de cœur changées en débordemens par la calomnie, le sang de la maison d'Autriche, sa fierté, qu'elle tenait de la nature plus encore que de ce sang, ses rapports intimes avec le comte d'Artois, ses complaisances avec les émigrés, sa complicité présumée avec la coalition, les libelles scandaleux ou infâmes semés contre elle depuis quatre ans, faisaient de cette princesse la victime émissaire de l'opinion. Les femmes la méprisaient comme coupable épouse, les patriotes l'abhorrèrent comme conspiratrice, les hommes politiques la craignaient comme conseillère du roi. Le nom de l'Autrichienne, que le peuple lui donnait, résumait contre elle tous ces griefs. Elle était l'impopularité de ce trône dont elle devait être la grâce et le pardon.

Marie-Antoinette connaissait cette haine du peuple contre sa personne. Elle avait que sa présence à côté du roi serait une provocation à l'assassinat. C'est ce motif qui l'avait retenue, seule avec ses enfans, dans la chambre du Lit. Le roi espérait qu'elle y était oubliée; mais c'était la reine surtout que les femmes de l'attoupelement cherchaient et qu'elles appelaient à grands cris des noms les plus outrageans pour une femme, une épouse et pour une reine.

A peine le roi était-il enfermé par les masses du peuple dans l'Œil-de-Bœuf, que déjà les portes de la chambre à coucher étaient assiégées des mêmes hurlemens et des mêmes coups. Mais cette partie de l'attoupelement était surtout composée de femmes. Leurs bras, plus faibles, se déchaînaient contre les panneaux de chêne et contre les gondes. Elles appelèrent à leur aide les hommes qui avaient porté la pièce de canon à bras jusque dans la salle des Gardes. Ces hommes accoururent. La reine, debout, pressant ses deux enfans contre son corps, écoutait dans une mortelle anxiété ces vociférations à sa porte. Elle n'avait auprès d'elle que M. de Lajard, ministre de la guerre, seul, impuissant, mais dévoué; quelques dames de sa maison et la princesse de Lamballe, cette amie de ses beaux et de ses mauvais jours, l'environnaient. Belle-fille du duc de Penthièvre et belle-sœur du duc d'Orléans, la princesse de Lamballe avait succédé dans le cœur de la reine à la tendresse passionnée que Marie-Antoinette avait portée longtemps à la comtesse de Polignac. L'amitié de Marie-Antoinette était de l'adoration. Refoulée par la tiédeur du roi, qui n'avait que les vertus, mais aucune des grâces d'un époux; haie du peuple, lassée du trône, elle épanchait dans ses prédilections intimes le trop-plein d'un cœur tout à la fois altéré et vide de sentiment. On accusait ce favoritisme. On calomniait tout de la reine, jusqu'à ses amitiés.

La princesse de Lamballe, restée veuve à dix-huit ans, pure de toute ombre sur ses mœurs, au dessus de toute ambition et de tout intérêt par son rang et par sa fortune, n'aimait dans la reine qu'une amie. Plus l'adversité s'acharnait sur Marie-Antoinette, plus la jeune favorite jouissait d'en prendre sa part. Ce n'étaient pas les grandeurs, c'était le malheur qui l'attirait. Surintendante de la maison, elle logeait, aux Tuileries, dans un appartement voisin de celui de la reine, pour partager toutes ses larmes et tous ses dangers. Elle était obligée de s'absenter quelquefois pour aller au château de Vernon soigner le vieux duc de Penthièvre. La reine, qui présentait les ordres, lui avait écrit, quelques jours avant le 20 juin, une lettre touchante pour la supplier de ne pas revenir. Cette lettre, retrouvée dans les cheveux de la princesse de Lamballe après son assassinat et inconnue jusqu'ici, révèle la tendresse de l'une et le dévouement de l'autre.

"Ne revenez pas de Vernon, ma chère Lamballe, avant votre entier rétablissement. Le bon duc de Penthièvre en serait bien triste et bien alligé; et nous nous devons tous de mé-nager son grand âge et ses vertus. Je vous ai dit si souvent de vous ménager vous-même, que, si vous m'aimez, vous penserez à vous." "On a besoin de toutes ses forces dans les temps où nous sommes. Ah! si vous n'avez pas de temps, revenez le plus tard possible. Votre cœur serait trop navré, vous auriez trop à pleurer sur tous mes malheurs, vous qui m'aimez si tendrement. Cette race de tigres qui inondent le royaume jouirait bien cruellement si elle ne savait tout ce que nous souffrons. Adieu, ma

chère Lamballe, je suis tout occupée de vous, et vous savez si je peux changer jamais."

Mme de Lamballe, au contraire, s'était hâtée de revenir. Elle se pressait contre la reine comme pour être frappée du même coup. A côté d'elle se trouvaient à leur poste d'autres femmes courageuses, la princesse de Tarente-Latremouille, Mmes de Tourzel, de Makau, de Laroche-Aymon.

M. de Lajard, militaire de sang-froid, responsable au roi et à lui-même de tant de vies chères ou sacrées, recueillit à la hâte, par les couloirs secrets qui communiquent de la chambre à coucher dans l'intérieur du palais, quelques officiers et quelques gardes nationaux égarés dans le tumulte. Il fit amener à la reine ses enfans pour que leur présence et leur grâce, en attendrissant la foule, servissent de bouclier à leur mère. Il ouvrit lui-même les portes. Il plaça la reine et ses enfans dans l'embrasure d'une fenêtre. On roula en avant de ce groupe la table massive du conseil, pour interposer une barrière entre les armes de la populace et la vie de la famille royale. Quelques gardes nationaux se massèrent aux deux côtés et un peu en avant de la table. La reine, debout, tenait par la main sa fille âgée de quatorze ans.

Enfant d'une beauté noble et d'une maturité précoce, les angusties de famille au milieu desquelles elle grandissait avaient reflété sur ses traits leur gravité et leur tristesse. Ses yeux bleus, son front élevé, son nez aquilin, ses cheveux blonds flottant en longues ondes sur ses épaules, rappelaient, au déclin de la monarchie, ces jeunes filles des Gaules qui décoraient le trône des premières races. La jeune fille se pressait contre le sein de sa mère comme pour la couvrir de son innocence. Née avec les premiers tumultes de la Révolution, traînée à Paris comme une captive au milieu du sang du 6 octobre, elle ne connaissait du peuple que ses étonnans et ses colères. Le Dauphin, enfant de sept ans, était assis sur la table devant la reine. Sa figure naïve où rayonnait toute la beauté des Bourbons, exprimait plus d'étonnement que de frayeur. Il se tournait sans cesse vers sa mère. Il levait les yeux vers les siens comme pour y lire, à travers les larmes, la confiance ou la peur qu'il fallait avoir. C'est dans cette attitude que l'attoupelement, en s'écouant de l'Œil-de-Bœuf, trouva la reine et débila triomphalement devant elle. L'apaisement produit par la fermeté et par la confiance du roi se faisait déjà sentir dans les gestes et dans la contenance des séditieux.

Les hommes les plus féroces s'amollissent devant la faiblesse, la beauté, l'enfance. Une femme belle, reine, humiliée, une jeune fille innocente, un enfant souriant aux ennemis de son père, ne pouvaient manquer de réveiller la sensibilité jusque dans la haine. Les hommes des faubourgs défilèrent muets et comme honteux de leur violence devant ce groupe de grandeur humiliée. Quelques uns seulement, les plus lâches, étalaient en passant sous les yeux de la famille royale les enseignes dérisoires ou atroces qui déshonoraient l'insurrection. Leurs complaisances indignées abaissaient de la main ces signes et faisaient écouler vite ceux qui les portaient. Quelques uns même adressaient des regards d'intelligence et de compassion, d'autres des sourires, d'autres des paroles de familiarité au Dauphin. Des dialogues, moitié terribles, moitié respectueux, s'établirent entre l'attoupelement et l'enfant. "Si tu aimes la nation, dit un volontaire à la reine, place le bonnet rouge sur la tête de ton fils." La reine prit le bonnet rouge des mains de cet homme et le posa elle-même sur les cheveux du Dauphin. L'enfant étonné prit pour un jeu ces outrages. Les hommes applaudirent; mais les femmes, plus implacables envers une femme, ne cessèrent d'invectiver. Les mots obscènes empruntés aux égouts des halles frappaient, pour la première fois, les voûtes du palais et l'oreille de ces enfans. Leur ignorance, qui n'en savait pas le sens, les sauvait de l'horreur de les comprendre. La reine en rougissait jusqu'aux yeux, mais sa pudeur offensée ne rabaisait rien de sa mâle fierté. On voyait qu'elle rougissait pour ce peuple, pour ces enfans, et non pour elle. Une jeune fille, d'une figure gracieuse et d'un costume décent, s'élançait avec plus d'acharnement et se répandant en plus amères invectives contre l'Autrichienne. La reine frappée du contraste entre la fureur de cette jeune fille et la douceur de ses traits, lui dit avec bonté: "Pourquoi me haïssez-vous? vous ai-je fait, à mon insu, quelque injure ou quelque mal?" "A moi, non, répondit la belle patriote; mais c'est vous qui faites le malheur de la nation.—Pauvre enfant! répliqua la reine, on vous l'a dit, on vous a trompée: quel intérêt avais-je à faire le malheur du peuple? Femme du roi, mère du Dauphin, je suis Française par tous les sentimens de mon cœur d'épouse et de mère. Jamais je ne reverrai mon pays! Je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France. J'étais heureuse quand vous m'aimiez!"

Ce tendre reproche troubla le cœur de la jeune fille. Sa colère se fondit tout à coup en larmes. Elle demanda pardon à la reine. "C'est que je ne vous connaissais pas, lui dit-elle; mais je vois que vous êtes bonne." A ce moment, Santerre perça la foule. Mobile et sen-

sible, quoique brutal. Santerre avait la rudesse, la fougue et l'attendrissement facile. Les faubourgs s'ouvrirent devant lui et tremblèrent à sa voix. Il fit le geste impérieux d'évacuer la salle et poussa lui-même ce troupeau d'hommes et de femmes par les épaules vers la porte en face de l'Œil-de-Bœuf. Le courant s'établit vers les issues opposées du palais. La chaleur était suffoquante. Le front du Dauphin ruisselait de sueur sous le bonnet rouge. "Enlevez ce bonnet à cet enfant, s'écria Santerre; vous voyez bien qu'il étouffe!" La reine lança à Santerre un regard de mère. Santerre s'approcha d'elle; il appuya sa main sur la table, et se penchant vers Marie-Antoinette: "Vous avez des amis bien maladroits, Madame, lui dit-il à demi-voix. Je n'ai pas qui vous serviraient mieux!" La reine baissa les yeux et se tut. C'est de ce propos que datent les intelligences secrètes qu'elle établit avec les agitateurs des faubourgs. Ces grands factieux, après avoir secoué la monarchie, recevaient avec complaisance les supplications de la reine. Leur orgueil jouissait de relever la femme qu'ils avaient abaissée. Mirabeau, Barnave, Danton, avaient vendu ou offert de vendre tout à leur popularité de leur popularité. Santerre n'offrit que sa compassion.

L'Assemblée avait ouvert sa séance à l'annonce de l'invasion du château. Une députation de vingt-quatre membres avait été envoyée pour servir de sauvegarde au roi. Arrivés trop tard, ces députés erraient dans les cours, les vestibules, les escaliers encombrés du palais. Quoiqu'ils répugnaient à l'idée du dernier des crimes commis sur la personne du roi, ils ne s'affligeaient pas dans le secret de leur cœur d'une grande menace s'avouée longtemps par la cour. Leurs pas se perdaient dans la foule, leurs paroles dans le bruit. Vergniaud lui-même, monté sur une marche élevée du grand escalier, faisait de vains appels à l'ordre, à la légalité, à la constitution. L'éloquence, si puissante pour remuer les masses, est impuissante pour les arbitres. De temps en temps, des députés royalistes indignés entraient dans la salle, montaient dans le désordre de leurs habits à la tribune, et reprochaient aux indifférens à l'Assemblée. Parmi ceux-là se faisaient remarquer Vaublanc, Ramond, Beccet, Girardin, Mathieu Dumas, ami de La Fayette, s'écria en montrant du geste les fenêtres du château: "J'en arrive; le roi est en danger! Je viens de le voir; j'en atteste le témoignage de mes collègues, MM. Isnard, Vergniaud faisant d'inutiles efforts pour contenir le peuple. —Oui, j'ai vu le représentant héréditaire de la nation, insulté, menacé, avili! J'ai vu le bonnet de laine rouge sur sa tête! Vous êtes responsables devant la postérité!" On lui répondait par des éclats de rire ironiques et par des huées. "Ne dirait-on pas que le bonnet des patriotes est un signe avilissant pour le front d'un roi? dit le girondin Lasource; ne croirait-on pas que nous avons des inquiétudes sur les jours du roi? N'insultons pas le peuple on lui prêtant des sentimens qu'il n'a pas. Le peuple ne menace ni la personne de Louis XVI ni celle du prince royal. Il ne commet aucun excès, aucune violence. Adoptez des mesures de douceur et de conciliation." C'était l'assoupissement perfide de Pétition. L'Assemblée se rendormit à ces paroles.

Cependant Pétition lui-même ne pouvait feindre plus long-temps d'ignorer la marche d'un rassemblement de quarante mille âmes traversant Paris depuis le matin. Entrée de ce rassemblement armé dans l'Assemblée et l'invasion des Tuileries. Son absence prolongée rappelait le sommet de La Fayette au 6 octobre; mais l'un complice, l'autre innocent. La nuit approchant, elle pouvait cacher dans ses ombres des désordres et des attentats qui dépasseraient les vues des Girondins. Pétition parut dans les cours; des cris de vive Pétition! l'accueillirent. On le porta de bras en bras jusqu'aux dernières marches de l'escalier. Il pénétra dans la salle où depuis trois heures Louis XVI subissait ces outrages. "Je viens d'apprendre à l'instant la situation de Votre Majesté, dit Pétition au roi.—Cela est étonnant, lui répondit le roi avec une indignation concentrée, car il y a long-temps que cela dure."

Pétition monta sur une chaise, harangua à plusieurs reprises la foule immobile sans pouvoir élever plus haut sur les épaules de quatre grenadiers: "Citoyens et citoyennes, dit-il vous avez excédé avec dignité et modération votre droit de pétition; vous finirez cette journée comme vous l'avez commencée. Jusqu'ici votre conduite a été conforme à la loi; c'est au nom de la loi que je vous somme maintenant de suivre mon exemple et de vous retirer." La foule obéit à Pétition et s'éleva lentement en traversant la longue avenue des appartemens du château. A peine le flot de cette masse commença-t-il à baisser que le roi, dégagé par les grenadiers de l'embrasure où il était emprisonné, rejoignit sa sœur qui tomba dans ses bras; il sortit avec elle par une porte dérobée, et courut rejoindre la reine dans son appartement. Marie-Antoinette, soutenue jusqu'à la par sa fierté contre les larmes, succomba à l'excès de son émotion et de sa tendresse en revoyant le roi. Elle se précipita à ses pieds, et, enlaçant ses genoux dans ses embrassemens, elle se ré-

pandit non en sanglots, mais en cris. Madame Elisabeth, les enfans, serrés dans les bras les uns des autres, et tous dans les bras du roi qui pleurait sur eux, jouissaient de se retrouver comme après un naufrage, et leur joie muette s'élevait au ciel avec l'étonnement et la reconnaissance de leur salut. Les gardes nationaux fidèles, de génés eux amis du roi, le maréchal de Mouchy, M. d'Aubier, Acloué félicitèrent le roi du courage et de la présence d'esprit qu'il avait montrés. On se raconta mutuellement les péris auxquels on venait d'échapper, les propos atroces, les gestes, les regards, les armes, les costumes, les reparties soudaines de cette multitude. Le roi en ce moment, s'étant par hasard approché d'une glace, aperçut sur sa tête le bonnet rouge qu'on avait oublié de lui ôter. Il rougit, la foule avec dégoût à ses pieds; et, se jetant dans un fauteuil, il porta un mouchoir sur ses yeux. "Ah! Madame! s'écria-t-il en regardant la reine, pourquoi fant-il que je vous aie arrachée à votre patrie pour vous associer à l'ignominie d'un pareil jour!"

Il était huit heures du soir. Le supplice de la famille royale avait duré cinq heures. La garde nationale des quartiers voisins, rassemblée d'elle-même, arrivait homme par homme pour prêter secours à la constitution. On attendait encore de l'appartement du roi les pas tumultueux et les cris sinistres des colonnes du peuple qui s'écoulaient lentement par les cours et par le jardin. Les députés constitutionnels accoururent indignés et se répandant en imprécations contre Pétition et la Gironde. Une députation de l'Assemblée parcourut le château pour constater les traces de violence et de désordre laissées par l'expédition des faubourgs. La reine lui montra du geste les serrures forcées, les gondes arrachés, les tronçons d'armes, les fers de piques, les pan-neaux de boiseries et jusqu'à la pièce de canon chargée à mitraille, qui jonchaient le sol des appartemens. Le désordre des vêtements du roi, de sa sœur, des enfans; ces bonnets rouges, ces cocardes attachés de force sur leur tête; les cheveux épars de la reine, la pâleur de ses traits, l'agitation de ses lèvres, les ruisselans de ses larmes sur ses joues, étaient des traces plus criantes que ces débris laissés par le peuple sur le champ de bataille de la sédition. Ce spectacle mouillait tous les yeux et arrachait de l'indignation au cœur même des députés les plus hostiles à la cour. Le roi s'en aperçut. "Vous pleurez, Monsieur! dit-elle à Merlin. —Oui, Madame, répondit le député stoïque, je pleure sur les malheurs de la femme, de l'épouse, de la mère; mais mon attendrissement ne va pas plus loin, je hais les rois et les reines!" Ce mot, qui pouvait être sublime à sa place, était dur dans un pareil moment, devant un roi avili, des enfans innocens, une femme outragée. Il dut frapper au cœur de la reine plus cruellement que les coups de hache du peuple aux portes de son palais. Il lui annonçait par la voix d'un seul homme l'infélicité de la Révolution. L'allait-il associer la haine à la pitié dans la même expression devant de pareilles infortunes! Les opinions les plus rigides n'ont-elles pas aussi leur déceance et leur pudeur qui leur déshonorent de se dévoiler quand elles ne peuvent que blesser des cœurs sensibles? Et n'y a-t-il pas dans la nature de l'homme quelque chose de plus saint et de plus permanent que ses haines d'opinion, nous voulons dire l'attendrissement sur les vicissitudes du sort, le respect de la fortune tombée et la compassion pour la douleur?

Telle fut la journée du 20 juin. Le peuple y montra de la discipline dans le désordre et de la retenue dans la violence; le roi, un héros intrépidité dans la résignation; quelques uns des Girondins, une perversité froide, qui donne à l'ambition le masque du patriotisme, et qui, pour ramasser le pouvoir, l'avilit sous les insultes du peuple et ne le retrouve après qu'en débris.

PARTIE RELIGIEUSE.

MISSION DES CHANTIERS.

Lettre de R. P. Bourassa, O. M. I. au R. P. Fiaelle de la même communauté en France. Longueuil, 15 avril 1847.

Mon cher et révérend Père, (Suite et fin.)

Pour ceux qui, malgré tout ce qu'on peut dire s'obstinent à mépriser les grâces du ciel, ou ils sont frappés d'une manière ou Dieu, dans sa miséricorde, les poursuit tellement par les remords que, devenant insupportables à eux-mêmes, ils ne tardent point à venir à résipiscence.

Voici un trait assez singulier que je tiens de plusieurs jeunes gens de la casbah ou il a eu lieu. Je vous le donne tel qu'il m'a été raconté à moi-même. Dans un des chantiers que les missionnaires avaient visités, l'an dernier, il y eut un jeune homme, qui refusant de se confesser, s'était plu à ridiculiser un de ses compagnons qui ne l'avait point imité. Les missionnaires partirent, notre jeune esprit-fort attalla ses cheveux et s'en vint chercher une charge assez loin du chantier. Parvenu à un petit lac qu'il lui fallait traverser, soit imagination, ou réalité, il entendit une voix terrible qui semblait venir de l'autre côté, et qui s'adressait à lui. Surpris, il s'arrêta écouté, et chercha à s'expliquer ce que cela pouvait être. Ce fut en vain; bref, il quitta tout, cheva, jupon, voire et à demi mort de peur, il arriva à la cabane,

en disant qu'il avait vu le diable, qui voulait l'emporter. Son imagination, comme vous voyez, était bien frappée. Grâces à Dieu ce fut pour non bien. Après une aussi copieuse digestion de force d'esprit, il se trouva soulagé. A compter de ce jour, ce fut un tout autre homme. Cette année, quand nous fûmes dans son chœur, il fut un des premiers à se confesser.

Avec tout autre, mon cher Père, je craindrais de n'avoir déjà été que trop long; mais ce ne peut être le cas avec vous; quelques charmes que vous ayez de vous livrer avec tant de facilité aux hautes études, dans cette belle France, d'où cependant nous espérons vous voir bientôt revenir, vous n'avez pas oublié la patrie! Tout ce qui tient au Canada vous intéressera, et vous aimerez à connaître, jusque dans ses plus petits détails, l'histoire de notre mission.

Quelle ne fut point ma surprise de trouver, à près de 100 milles de Bytown, le long de la rivière Gatineau qui se décharge dans l'Ottawa, deux colonies de Canadiens, composées d'une trentaine de familles, formant déjà une population de près de 250 âmes. Elles ne sont séparées l'une de l'autre que par une distance de quatre à cinq heures. Mon étonnement ne fut égalé que par la surprise de ces pauvres gens de voir deux prêtres au milieu d'eux.

Ces établissements isolés et lointains, formés par nos compatriotes, sont bien rares; et on en donne plusieurs raisons. Les Canadiens n'aiment pas à perdre de vue le clocher de leur Eglise: c'est un proverbe; et des hommes, au cœur de glace, vous disent froidement: "C'est un vice d'éducation!..." Mais moi, je vois dans ce sentiment, la présence de la plus touchante vertu que l'Evangile a mise au cœur de l'homme: l'amour, la divine charité, qui nous unit à nos frères. Le Canadien ne se sépare jamais de ces objets, sans un déchirement cruel, dont il cherchera toujours à éloigner l'époque; et, personne ne peut lui en faire un crime.

Les Canadiens aiment leur clocher! oui, dirons-nous à ceux sur les lèvres desquels, ces paroles ne sont qu'une froide ironie; mais savez-vous pourquoi? Ah! c'est qu'autour du clocher viennent se grouper en foule les mille et mille souvenirs des plus saintes, des plus véritables joies qu'il ait jamais été donné à l'homme de goûter sur cette terre de souffrance et de larmes! ... Le Baptême, qui lui ouvrit les portes du ciel, et le fit enfant de Dieu... la première communion, cette époque d'inexprimable bonheur, dont Napoléon lui-même, sur son rocher de Ste. Hélène, disait à ses amis étonnés: "Savez-vous quel est le moment de mon existence dont je me rappelle le souvenir avec plus de plaisir et de bonheur? Savez-vous quel a été le plus beau jour de ma vie? c'est celui de ma première communion! J'en mets les joies au-dessus de celles de Marengo, d'Austerlitz, et de Ténar!..." Le clocher rappelle les belles et incomparables Fêtes de l'Eglise, Pâques, Noël, la Fête-Dieu, le chant des joyeux cantiques, ... la chaire, d'où découle la parole de vie, l'autel qui apparaît tantôt, comme nos mystères, voilé par un nuage d'encens, tantôt brillant de lumière, éclatant d'or; puis le prêtre, revêtu des mystérieuses livrées du Christ, et levant les mains vers le ciel!... Le clocher rappelle le grand et sublime spectacle de tout un peuple de frères qui s'entraiment et promettent de s'aimer toujours, humblement prosternés aux pieds du même autel, pour conjurer le Père Commun de pardonner à ses faibles enfants et de les bénir.

Le Canadien, comme tous les peuples catholiques a compris que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Et cette nourriture de l'âme, il en connaît la douceur et la vertu; cette vie de l'intelligence, il en a goûté les mystérieuses et ineffables délices; et il craint de la perdre cette nourriture, (et avec de bonnes raisons), en s'éloignant de son clocher. Et, lorsque forcé de fuir les lieux où il a trouvé vie et bonheur, si, jetant un dernier regard sur son clocher, je le vois essuyer quelques larmes, je respecterai sa douleur... et malheur à celui qui ne la comprendra pas!... En vérité, celui-là n'a jamais compris les inénarrables joies de la Foi!

Ce qu'il y aurait à faire de mieux pour notre peuple, ce serait, non pas à chercher à détruire ce sentiment si beau, en excitant nos Canadiens à s'isoler les uns des autres, mais bien plutôt d'organiser un plan régulier d'émigration. Il faudrait former une société capable d'acheter quelques uns de ces vastes lots de bonnes terres, qui sont encore incultes, pour les céder à des prix aussi modiques que possibles, à cette multitude de jeunes gens qui ne peuvent plus trouver de place ni d'emploi dans nos paroisses. En quittant le toit paternel, ils partiraient avec une troupe nombreuse de frères et d'amis; ou bien, ils iraient rejoindre ceux qui les auraient déjà devancés. Là, la chapelle avec son humble clocher, et sa croix si éloignée au cœur du malheureux, adoucirait les rigueurs de l'exil... Un prêtre accompagnerait la petite colonie, et les enfants ne seraient pas séparés de leur père. Les dimanches et les fêtes, au lieu d'être des jours d'oisiveté, d'ennui et de dépravation, redeviendraient ce qu'ils étaient dans la paroisse, des jours de repos, de paix et de bonheur: l'enfant aurait au sous ses yeux le tableau de ses devoirs; l'époux aurait appris ce qu'il doit de dévouement et d'amour à sa femme, et celle-ci saurait mieux rendre heureux son mari, et élever ses enfants; enfin tous connaîtraient, accompliraient mieux leurs devoirs, et le fardeau de la vie redeviendrait doux et léger.

Oh! si nos hommes éminents par leur fortune, leurs talents, leur influence, et, surtout, par leur amour pour leur pays, voulaient un peu s'occuper de ce projet, le mettre à exécution, que de bien ne feraient-ils pas? Eh! si on veut que le Canada reste aux Canadiens, il est temps d'y songer... Car, tandis que, tous les ans, une multitude d'étrangers viennent s'établir dans nos plus riches townships, le pays perd la fleur de sa jeunesse, qui s'épuise dans les chantiers, ou

va chercher fortune aux Etats-Unis, où elle se rencontre le plus souvent que misère avec la perte de ses mœurs et de sa foi.

Il n'est impossible de vous donner une idée de l'allégresse générale qui se répandit dans nos deux petites, mais bien intéressantes colonies, à notre arrivée... Ces pauvres gens n'avaient pas vu de prêtre depuis deux ans... En un instant, ils nous environnent, ils nous bénissent de nous être rendus jusqu'à eux, et ne savent comment assez exprimer leur reconnaissance et leur joie... Ici, c'est une jeune mère qui nous présente un nouveau-né, pour que nous le baptisions; là, c'est un couple heureux, environné de nombreux et joyeux enfants, qu'ils nous amènent, pour que nous les instruisions; plus loin, c'est un groupe de bons et vigoureux jeunes gens qui nous conjurent de les confesser... Tous n'ont qu'une voix pour nous crier: "C'est le ciel qui nous amène parmi vous; ayez pitié d'un pauvre peuple privé depuis deux ans de tous secours religieux; ne nous quittez pas avant de nous avoir réconciliés avec le bon Dieu.

Il nous était impossible de nous refuser à de pareilles prières; nous nous décidâmes à leur consacrer quinze jours... Mais je puis vous dire que ces quinze jours ont été quinze des plus beaux jours de notre vie... Nous y avons travaillé sans relâche: car après leur avoir donné plusieurs instructions, et avoir entendu leurs confessions toute la journée, sur le soir, nous nous acheminions vers quelques chantiers du voisinage, où nous passions la nuit à instruire et à confesser les jeunes gens; il fallait être de retour vers cinq heures du matin; de sorte que bien souvent, c'était la cariole qui nous servait de lit, et les nuages d'un ciel de janvier étaient nos rideaux... Mais l'excès de lassitude, ou plutôt, la pensée des grâces que le bon Dieu répandait sur nos faibles travaux, nous faisant trouver doux et suffisant, le court sommeil que nous prenions sur ces lits improvisés, au grand air... Il n'est pas besoin de vous dire que tous sont confessés, et que presque tous ont eu le bonheur de communier.

Enfin, mon cher Père, nous voilà de retour après trois mois de travaux et de fatigues telles que j'ai encore de la peine à comprendre comment nous avons pu ne pas y succomber. Mais c'est que les consolations et les indélicates joies que Notre Seigneur fait couler dans l'âme du missionnaire, donnent véritablement des forces au corps.

Nous n'avons qu'une peine au cœur: c'est de n'avoir pu visiter tous nos chers jeunes gens, quoique nous nous soyons multipliés et que nous ayons souvent travaillé jour et nuit; nous n'avons pu visiter qu'environ 30 chantiers, et il y en a à peu près 200!... Il aurait fallu huit missionnaires, et nous n'en avons que deux! Les ouvriers manquent, et voilà ce qui nous désole. La mission est pourtant bien mûre, riche et abondante!... Ah! si tant de jeunes gens qui font en ce moment leurs études dans nos différents collèges, comprenaient ce qu'il y a de bonheur dans une vie comme la nôtre, unée à la gloire de Dieu et au salut de ses frères; assurément ils écouterait la voix de Dieu, la voix de leur cœur même, qui leur disent, au moins à plusieurs, de venir s'unir à nous, pour nous aider à gagner des âmes à Jésus-Christ.

A peine suis-je arrivé des Chantiers, que je reçois l'ordre de repartir pour une mission non moins pénible et qui offre plus de dangers. Je veux parler des missions de Warmontaching, Akkitanlatch, et Makiskan, que j'ai déjà visitées, l'an dernier, avec tant de consolations. Ces pauvres Sauvages m'attendent, et si je ne me noie pas, comme un de ceux qui m'a précédé dans cette mission, le pieux et zélé M. Harper, je serai au milieu des tribus du Nord, à environ 200 lieues d'ici, lorsque cette lettre vous parviendra. Je vais faire cette mission avec autant de diligence que possible; car il serait bien important que je fusse de retour, lorsque nos jeunes gens descendront avec leurs cages... J'irais alors, rejoindre le R. P. Durocher, à Bytown ou à Québec; sans cela le fruit de notre mission des Chantiers est en partie perdu. Car figurez-vous ces cinq à six mille jeunes gens, qui arrivent ensemble dans des villes où mille séductions les attendent et leur sont préparées depuis longtemps; s'il n'y a pas là des prêtres dévoués, qui, à force de sacrifices et d'amour aient d'avance conquis leur estime et leur respect, pour les recevoir entre leurs bras, comme une mère qui arrête son enfant au moment où il va tomber dans un abîme, que vont-ils devenir? Ils ont passé dix mois dans les plus dures privations, et les voilà tout-à-coup environnés de toutes les séductions; ils n'ont pas touché un sou depuis près d'un an, et les voilà possesseurs de 40 à 250; cet argent, cet or qui tombent entre leurs mains, ils en sont presque embarrassés; comme tous les jeunes gens sans expérience, ils s'imaginent que ça doit toujours durer... Une foule d'amis, de parents les entraînent chacun de leur côté... Mille portes leurs sont ouvertes, et étalent à leurs yeux les séduisants appas des plus irrésistibles passions; mille vautours affamés les suivent comme une proie facile. Depuis le gros marchand de drap, jusqu'au vendeur de bière, chacun leur tend une main d'ami, chacun les appelle et leur dit: "Venez, entrez chez nous; nous avons tout ce que vous pouvez désirer." Et le pauvre jeune homme, sans défiance ne sait refuser; il veut tout voir, il veut goûter à tout, il ne peut rien refuser de ce que son cœur et ses passions désirent. "Ne faut-il pas se dédommager un peu de ses longs jours de travaux et d'esclavage au fond de la sombre forêt?" C'est là son refrain. Ils vont plonger ses lèvres au fond de toutes les coupes qu'on lui présente. Sa tête s'exalte; il ne regarde plus ce qu'il donne au charretier, seul, il veut payer pour tous ses amis au comptoir de la cantine; c'est le drap le plus fin, le plus cher qu'il lui faut; les nuits s'écoulent, sans qu'ils s'en aperçoivent, à la table, aux jeux de cartes ou de billard; le jour l'y surprend... Pour étouffer les regrets des sommes énormes qu'il a perdus, il court à l'auberge;....

il s'enivre, et comme dans un rêve de bonheur, il s'endort... Mais le réveil est terrible; l'affreuse vérité lui apparaît dans sa désolante nudité...; et cette fois, il ne peut la repousser... Les sœurs de dix mois de travaux surhumains ont été perdues! et il ne sait comment. Il ne lui reste plus rien... que le souvenir et la honte de ses folies!...

Mais tel n'est pas le cas lorsqu'il y a un prêtre sur les lieux; sa présence seule éloigne la légion des tentateurs; il montre le danger, il arrête, il retient sur le bord du précipice. Les conseils donnent des forces; et, le bon jeune homme, heureux de trouver un ami aussi dévoué, se laisse conduire, comme par la main, à la Banque d'Epargnes, y dépose son argent. De retour chez lui, et assuré que son petit trésor va grossir par lui-même, il conçoit l'idée qu'en l'augmentant encore un peu, il aura bientôt le moyen de s'établir honorablement... Heureux au sein de sa famille, il goûte un repos bien mérité; le corps et l'âme reprennent les forces perdues, et il retourne bientôt avec un nouveau courage reprendre son travail... Cette fois, moins que jamais encore, ses sœurs ne couleront pas au profit de la cantine...; ni pour satisfaire les exigences de quelques faux amis; des pensées plus nobles font battre son cœur et donnent une nouvelle force à son bras, et pour la première fois de sa vie, il songe à un établissement chrétien. Dans peu, le pays comptera un honorable et vertueux citoyen de plus, et la religion aura bientôt à faire descendre les bénédictions du ciel sur une nouvelle famille chrétienne.

Voilà, mon cher Père, l'ouvrage des pauvres missionnaires des chantiers. N'avais-je pas bien droit de vous dire que nous devons être fiers et heureux que le bon Dieu ait bien voulu choisir notre Société pour une si belle œuvre. Sans doute que nous ne sommes pas encore assez nombreux, pour l'embrasser dans toute son étendue; cependant, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que plusieurs de nos jeunes compatriotes nous ont donné l'espoir qu'il viendrait bientôt grossir nos rangs... mais leur nombre ne sera pas encore assez grand pour suffire à tous les besoins; aussi tendrons-nous encore nos mains vers la France, et elle nous enverra, j'espère, une nouvelle colonie de jeunes et zélés Lévités, qui, comme leurs devanciers, quitteront avec joie leur belle patrie, diront un généreux adieu à leurs amis, et s'arracheront des bras de leurs mères, pour venir nous aider à conquérir des âmes à Jésus-Christ... Et, s'il faut d'avance leur montrer le prix que nous leur offrons pour leurs sacrifices, je le veux bien. Pour animer leur ardeur et leur zèle, nous leur promettons pour palai, la cabane des chantiers; pour locomotive, le canot d'écorce de trente pieds de long sur quatre de large; pour demeure, les forêts; pour nourriture, le gros porc salé et le dur biscuit de matelot; enfin nous leur promettons pour richesses, la croix; pour amis, la Croix; pour récompense, la croix!

Veuillez, mon cher Père, vous rappeler au saint sacrifice de votre ami,
A. M. BOURASSA, O. M. I.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 25 MAI, 1847.

La Situation.

L'hoïson politique s'assombrit. Les nuages s'amoncèlent sur la tête de la plus impopulaire, de la plus malhonnête des administrations; déjà on entend de toutes parts les bruits de la tempête, qui va éclater. La position de plus en plus fautive de notre cabinet provincial vis-à-vis le pays doit-être rien moins qu'agréable à lord Elgin et un fort mauvais présage de succès pour sa mission en Canada, s'il continue à être entouré par de tels hommes. En effet, depuis l'arrivée de notre gouverneur, tous les actes du cabinet Draper ont été marqués au coin de cette politique basse et perfide, qui a déshonoré aux yeux du pays les hommes, qui ont fait partie du ministère, et tous ces actes ont eu pour conséquence et pour résultat de faire tomber le gouvernement dans le discrédit le plus complet, de répandre l'inquiétude dans l'esprit public, d'insulter et de mécontenter les populations, sans même satisfaire le moins du monde le parti qui le soutient et qui s'est fait jusqu'à ce jour l'esclave de ses caprices et le docile instrument de sa volonté. Ce parti lui-même cependant n'a pu garder plus longtemps le silence et par ses organes les plus influents, il vient de lancer l'anathème contre le ministère Draper.

Les dernières nominations sont accueillies par la majorité des journaux anglais par un cri général d'improbation et de vifs reproches. Il y a de quoi. Jamais on n'a vu en ce pays, de choix plus mauvais, et plus maladroit. On annonce ce matin comme certaine la retraite de M. Draper pour remplacer sur le banc en Haut-Canada M. le juge Hagermann, décedé. Alors les récentes nominations seraient le digne couronnement du règne de M. Draper et mettent le sceau à sa réputation de probité et d'honneur politique.

Le ton de la presse anglaise est tout à fait omineux pour l'avenir du cabinet. La condamnation de ses actes à la veille de la réunion des chambres, par ses amis les plus dévoués pourrait bien amener une recrudescence dangereuse pour ses jours, surtout s'il est privé du profond talent d'intrigue de M. Draper et du prestige de son habileté durant la prochaine session.

Il nous tarde de voir commencer le drame parlementaire. Il sera fécond en coups de théâtre et en actes imprévus. La session sera mémorable et importante; nous n'avons pas besoin de dire à tous les membres de l'opposition de se trouver à leurs postes dès le premier jour, le pays compte sur eux. Le cabinet à l'ouverture des chambres sera composé comme suit:

M. Morris, président du conseil; M. McDonald, receveur-général; M. Caley inspecteur général; M. Daly, secrétaire provincial perpétuel; M. Papineau, commissaire des terres; M. Sherwood, procureur-général, Ouest; M. Badgley procureur-général, Est; M. Cameron solliciteur-général, Ouest; le solliciteur-général pour le Bas-Canada n'est pas encore nommé.

Maintenant revenons aux nominations contenues dans la Gazette Officielle de samedi dernier. Il n'y avait qu'un cabinet comme celui qui nous est imposé pour faire des nominations aussi peu judicieuses. Celle de M. McDonald de Kingstons à la place de receveur-général ne peut être justifiée sur aucun principe. Quelqu'estime que nous ayons pour le caractère privé de ce monsieur, ce n'est pas un homme de son âge et de sa position que l'on devrait placer là. M. McDonald est un jeune avocat fort respectable, mais qui vient d'entrer dans la vie politique, qui fait ses premières armes et qui n'a rendu encore aucun service au pays. Est-ce que cette situation importante ne devrait pas être donnée à un homme d'expérience, versé dans les affaires commerciales, à un financier enfin? Nous partageons parfaitement les opinions du Herald et du Transcript sur cette nomination.

Sinuous interprétations bien, dit ce dernier journal, le ton de "l'organe du gouvernement" la "Gazette de Montréal" il paraît montrer une nouvelle confiance dans les nouveaux arrangements. Nous regrettons, dans l'intérêt du parti auquel la Gazette fait profession d'appartenir, de ne pouvoir partager ses sentiments. L'intrusion d'un jeune avocat à la place de receveur-général semble à nos yeux, et nous serions bien trompé si elle n'était pas aux yeux du public, une bêtise des plus stupides. Quoiqu'en pratique le receveur-général ait bien peu à faire, cependant cette place ne devrait pas être occupée par un avocat, et il nous est absolument impossible de concevoir ce qui peut avoir engagé les conseillers de Son Excellence à recommander M. McDonald pour la remplir. Si ce jeune monsieur ambitionne les honneurs publics, il y a beaucoup de situations (beaucoup trop assurément) auxquelles les avocats aspirent exclusivement, et nous supposons qu'on aurait pu lui en trouver une. Mais, telle qu'elle est, cette nomination causera un mécontentement général.

Voilà pour la première nomination de samedi dernier; la seconde celle de John Joseph est inexplicable, à moins qu'on le nomme parcequ'il est le gendre de feu le juge Hagermann que M. Draper remplace. M. Joseph est un homme sans talents, bon à rien, qui n'a jamais rendu aucun service public et qui était représenté par les journaux anglais il n'y a pas six semaines comme incapable de remplir la place de greffier du Conseil Législatif et n'ayant aucun droit de prétendre à une situation quelconque. La troisième nomination, celle de E. A. Meredith comme assistant-secrétaire ouest est aussi mauvaise que les deux premières. M. Meredith est étranger dans le pays, n'y demeurant que depuis trois ou quatre ans, n'y possède pas un pouce de terre et est préféré à des centaines de personnes nées ici, ayant des intérêts dans le pays, le connaissant parfaitement et tout aussi capables que lui de remplir les devoirs de la charge. Cette nomination est non seulement une injustice mais une insulte, et un outrage à la population canadienne. Elle est condamnée par le Herald en termes non équivoques.

Vient ensuite la nomination prétendue de M. Turcotte à la place de solliciteur-général du Bas-Canada. Celle là fait jeter les hauts cris à la presse anglaise. Elle est aussi impolitique aux yeux du parti tory que méprisante et honteuse aux yeux du parti libéral. Le Herald de samedi disait à ce sujet:

"Nous sommes parfaitement certain d'une chose, c'est que la nomination de M. Turcotte comme solliciteur-général du Bas-Canada sera vue par tout homme bien pensant, par tout membre indépendant du parti conservatif Bas-Canadien, comme un job politique grossier et stupide, également insultant pour eux et pour leurs adversaires politiques dans cette section de la province.

"Nous espérons que le parti anglais ne se dégradera pas jusqu'à s'unir avec la lie des Canadiens-Français, avec des hommes sans caractère, répudiés et désavoués par ceux dont ils seront censés représenter les vues et les intérêts dans le conseil."

Le Transcript dit en parlant du bruit de la nomination de M. Turcotte: "Si la nomination de M. MacDonald fait naître le mécontentement, l'offre d'une place à M. Turcotte produira un sentiment bien plus fâcheux. Elle sera vue, et avec raison, comme une insulte au talent, à l'intelligence et à la respectabilité du parti conservatif, et du barreau du Bas-Canada; et elle ne pourra manquer d'ébranler la confiance de ceux qui pour l'amour de la cause conservatrice se sont contentés d'attendre pendant longtemps mais dont la patience commence enfin à s'épuiser.

"M. Turcotte ne possède la confiance d'aucun parti; et il n'a, dans notre opinion, aucune qualification qui puisse le recommander à un emploi public. Des principes politiques, il n'en a point—des dispositions pour les affaires, il n'en a point—des talents légaux, il n'en a point. Comme avocat il est presque inconnu; comme politique, le peu qu'on en connaît n'est pas à son avantage. Sa nomination est donc de tous points mauvaise—elle est une insulte directe au parti anglais contre lequel son langage a été des plus violents et des plus insultants; et elle n'est pas un compliment pour le parti français qui le regarde avec autant de soupçon et de mépris.

"Il est impossible que le gouvernement ne souffre point de ces nominations. Ce serait la vérité bien désespérante pour le pays si le zèle de parti pouvait couvrir tous les actes d'un ministère, et nous espérons que le Canada n'est pas encore arrivé à cet état de choses. Quant à nous, nous ne sommes liés à aucun parti, qu'en autant qu'il aura à cœur et qu'il pourra avancer les intérêts publics. Le présent état de choses est dans notre opinion très peu satisfaisant. On dirait que le gouvernement marche sans gouvernail ni boussole. Il délibère jusqu'à ce que la délibération devienne pénible, et lorsqu'enfin il agit, il le fait d'une manière à ne donner aucune satisfaction à ses amis, et à faire triompher ses ennemis. Son but, nous avouons que nous ne pouvons le trouver; quoique nous connaissions malheureusement quel sera le résultat de tout cela; ce sera de remettre le Bas-Canada à la disposition d'une ou deux personnes dans le cabinet, qui n'ayant pas la confiance de leurs compatriotes n'apporteront ni force ni talent au gouvernement. Cet état de choses ne peut continuer. Si nous sommes pour avoir un gouvernement Canadien-français, il serait beaucoup mieux de l'avoir composé d'hommes influents et intelligents, que d'hommes faibles et sans influence."

Ces vives récriminations de la presse anglaise appuyées de raisons aussi légitimes, ont fait hésiter le cabinet sur la nomination de M. Turcotte, et savez-vous ce qui est arrivé? D'abord il faut vous dire que la place de Solliciteur-Général lui a été offerte. La lettre contenant cette offre a été vue par plusieurs personnes des Trois-Rivières, et of course M. Turcotte a accepté à genoux.

Maintenant il paraît que l'administration intimidée par la clameur de l'opinion publique et la presse, ne veut plus nommer M. Turcotte! La Gazette d'hier vient nous dire avec son petit ton candide et honnête, qu'elle n'a jamais entendu parler de cette nomination et qu'elle espère qu'elle ne se fera pas! M. Turcotte n'apporterait aucune influence, ni caractère à l'administration, dit l'organe du cabinet! La Gazette a raison, M. Turcotte n'a aucun caractère politique, et ne possède aucune influence parmi ses compatriotes, pas même leur estime. Il doit voir aujourd'hui ce qu'on gagne à trahir ses amis politiques et à se faire l'instrument et le courtisan du pouvoir.

Le cabinet est dans une bien triste position. S'il traverse la session, sans encombre, il y aura du miracle. Car à part de la désunion et des difficultés dans le parti tory dont la Gazette de Montréal se plaint amèrement dans son numéro d'hier, il pourrait bien y avoir maille à partir entre les membres du cabinet eux-mêmes. Nous ne savons trop comment M. Sherwood et MM. Morris et Caley pourront s'entendre, car le premier doit se rappeler d'avoir été mis à la porte du conseil par les deux autres sans cérémonie! Et encore quel cabinet que celui d'aujourd'hui pour une session aussi importante que la prochaine! MM. Sherwood, Caley, Morris, Cameron, Badgley, McDonald, sont ils capables de conduire les affaires du pays, de projeter les mesures importantes qui doivent occuper l'attention des chambres et de les faire passer? Nous ne le croyons pas. Ils ont pris le pouvoir non pour faire triompher des principes politiques, mais seulement pour le pouvoir, le patronage, l'argent. Nous n'attendons rien de bon d'un tel cabinet.

La Situation.

(Du Journal de Québec.)

On nous écrit de Montréal à la date du 20 mai:

Le Canadien nous apprend la disgrâce de M. R. E. Caron en disant que chacun s'empresse de le féliciter de cette disgrâce. Le Canadien a raison. La prescription des Canadiens-français est à l'ordre du jour. On n'avait pas d'objection à donner à cette origine une ou deux places dans le conseil, mais le pouvoir? Jamais! Ce sont de vils instruments que l'on voulait, pour jeter de la poudre aux yeux et pouvoir dire que les Canadiens-français étaient représentés dans l'administration. De ces instruments, il s'en trouvera toujours à la disposition d'un pouvoir corrompu et corrupteur.

Le comté de Dorchester avait donné un exemple fatal en élisant M. Taschereau. Les Sycophantes, les chercheurs de places flattent le peuple en leur disant qu'il sont opposés aux taxes; et la première chose qu'ils font en arrivant en Chambre, c'est de voter ces mêmes taxes, afin de garder aussi longtemps que possible la place qu'ils ont obtenue pour prix de leur trahison! Le candidat qui sait que l'éducation est une question de vie ou de mort pour les Canadiens, et qui leur dit franchement qu'il faut une cotisation forcée pour établir des écoles, mérite bien plus la confiance des électeurs qu'un Taschereau ou un Turcotte qui, une fois élu, se moquera des promesses qu'il leur aura faites pour flatter leurs préjugés.

M. J. E. Turcotte, Solliciteur-Général! On savait qu'il avait toujours été un solliciteur général; mais l'on ne s'attendait pas à le voir nommé à la place de second officier en loi de la couronne. Il lui faut un siège. Il est question du comté de Champlain, on dit même que M. le commissaire des terres Papineau doit se rendre auprès de M. Guillet pour l'engager à résigner son siège. M. Guillet se laissera-t-il gagner? on ne le croit pas; mais dù-il le faire, le comté de Champlain se déshonorerait-il, surtout lorsqu'il voit que la prescription est la règle de conduite du ministère actuel vis-à-vis des Canadiens-français? Qu'il suive l'exemple du comté de St. Maurice; dont les électeurs ont été plus d'une fois à même d'apprécier la valeur politique de M. Turcotte, et ont fini par le rejeter à la dernière élection générale, quoiqu'il se présentât alors sous des circonstances favorables. Les électeurs de ce comté approuvaient l'ex-ministère; M. Turcotte se présentait sous ce

drapau; mais les électeurs qui connaissent l'homme, savent qu'une fois élu, il n'y avait plus à compter sur lui.

Il est à espérer que tous les membres libéraux seront à leur poste à l'ouverture de la session. On m'a dit que M. Lafontaine a exprimé la crainte que l'état de sa santé ne lui permette pas de soutenir les fatigues d'une longue session.

A l'ouverture de la session, nous aurons sans doute des explications sur toutes les négociations ministérielles, celles de 1846 comme celles de 1847. L'ex-président M. Viger aura aussi à donner les siennes.

Il paraît que M. Parent perd sa place de Greffier du Conseil Exécutif, et doit être fait quelque autre chose, je ne sais quoi. M. Joseph, ex-secrétaire de Sir Francis Head, et le gendre de M. le Juge Hagerman, succède à M. Parent.

Quant à M. Papineau, il a tant de peur de perdre sa place que pour s'y cramponner d'avantage, il a laissé sa maison de pension où il payait la somme énorme de douze piastres par mois, pour se retirer, dit-on, dans deux petites chambres de la maison même où est tenu son département; il s'en va, ajoute-t-on, trois piastres par mois!

INTIGUES MINISTÉRIELLES, RESIGNATION DE M. GUILLET.—Samedi dernier, ceux qui avaient affaire à M. D. B. Papineau, le commissaire des terres, et qui voulaient le voir, apprenant de M. Bouthillier, son assistant, qu'il était absent de Montréal et qu'il était allé à la Petite-Nation.

M. Turcotte sera peut-être fait solliciteur général si on croit qu'à l'aide du comté de Champlain, il peut faire de l'ouvrage de M. Doucet, dont l'impression a été commencée en 1841 et est enfin terminée.

NOUVELLES LOCALES.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DES LOIS DU CANADA PAR N. B. DOUCET ECR. N. P. LOVELL ET GIBSON ÉDITEURS.—Nous voyons avec plaisir que l'ouvrage de M. Doucet, dont l'impression a été commencée en 1841 et est enfin terminée.

Le livre de M. Doucet est une compilation des divers systèmes de loi qui nous régissent. Publié en langue anglaise il est plus particulièrement destiné à ceux de cette origine qui veulent embrasser la profession d'avocat ou étudier notre système de Jurisprudence; à tout le monde cet ouvrage peut être fort utile.

Nous apprenons avec regret que l'honorable R. E. Caron a eu le malheur de perdre son fils aîné âgé de 18 ans, mort prématurément d'une inflammation des intestins.

Un correspondant de Québec nous écrit en date d'hier: Rien de nouveau ici, si ce n'est les malheurs qui sont venus fondre à la fois sur M. Caron et sa famille.

M. TASCHEREAU.—Nous lisons dans le Canadien de samedi dernier: "Un de nos amis qui a vu M. Taschereau nous prie de démentir les bruits qui nous avons contribué à mettre en circulation, et de rectifier les faits de la manière suivante:—M. Taschereau a résigné sa charge de solliciteur-général, et n'a accepté celle du juge de circuit qu'à la condition qu'on la lui donnerait immédiatement, c'est-à-dire avant la session.

EMIGRANTS A LA GROSSE-ÎLE.—Les nouvelles venues ce matin de Québec sont alarmantes. Les vaisseaux arrivés sont remplis de malades. L'Agne a perdu en venant 50 passagers morts de la fièvre, le Wandsworth 45, le Jane Blanc 10 à 11. Il y a maintenant 3 à 4000 émigrants à la Grosse-Île, dont 212 malades à terre et 250 à bord des vaisseaux.

RÉDUCTION DU TARIF DES POSTES EN CANADA.—Enfin on nous annonce des changements importants dans le tarif des Postes, aujourd'hui si extravagant et exorbitant; une lettre vient d'être écrite du bureau général des Postes à Londres au président du bureau de commerce de Québec qui avait demandé au nom du Bureau une réduction des taux du postage sur les lettres et les journaux, lui mandant que ce sujet important est maintenant sous la considération du gouvernement de Sa Majesté.

Lord Elgin vient d'être nommé par Sa Majesté de l'ordre du chardon, qui est pour l'Ecosse ce qu'est l'ordre de la jarretière pour l'Angleterre.

Sir Benjamin d'Urban, le nouveau commandant des forces est arrivé à Québec samedi dernier, dans le Douglas accompagné du capitaine Kirkland son secrétaire. Il a été salué par le canon de la citadelle.

LE JOHN MUNN.—Ce magnifique steamer est parti hier soir pour Québec devant un concours de plusieurs cents personnes assemblées pour le voir partir; Il a passé la Queen devant la ville, sans difficulté. Le John Munn a 312 pieds de long et 64 de large, et renferme 300 lits; il fait honneur à l'industrie de Québec.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes REVENUS ET DÉPENSES DE MONTRÉAL, Cotisation, Droits, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes MARCHÉS, Donsecours, Marché à foire, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes MARCHÉ STE. ANNE, Loyer du terrain, Taxes sur les banques, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes DÉDUCTION POUR MAUVAISES DETTES, Estimé total du revenu pour l'année courante, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Département des finances, Le Maire, Bureau du greffier de la Cité, Greffier de la Cité, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Bureau du trésorier, Trésorier de la cité, Assisiant (M. Harding), Bureau de l'inspecteur de la cité, etc.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Un correspondant du Courrier des Etats Unis lui écrit de Mexico en date du 30 avril une lettre intéressante dont nous extrayons ce qui suit sur les derniers mouvements de Santa-Anna et de l'armée américaine.

Le général Santa-Anna a, dit-on, réuni à Orizaba deux mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Il va lui arriver des recrues d'Onjaca, avec lesquelles il pourra compléter sept mille hommes. Il lui est aussi arrivé 21 pièces de canon d'Alvarado.

Dans ces circonstances, le commerce est ici tout à fait perdu; les premières familles commencent à quitter la ville; et le gouvernement, qui ne devait d'abord aller qu'à Queretaro, va se décider, dit-on, à pousser jusqu'à Roatocans.

Les journaux jettent feu et flamme contre un M. Drusina, qui, à Jalapa, a escroqué au général Scott une traite de deux cent mille piastres, après avoir, quelques jours auparavant, refusé pour dix mille piastres de papier à Santa-Anna.

Les journaux de ce soir annoncent que deux mille Américains s'étaient dirigés sur Orizaba où était Santa-Anna, celui-ci en est parti pour Tehuacan de las Franadas, chemin d'Oajaca.

Journaux Américain au Mexique.—Nos voisins sont bien le peuple le plus extraordinaire de la terre. Il y a quelques mois à peine, qu'ils sont entrés au Mexique et ils ont, non seulement gagnés des batailles et pris des villes et des territoires, mais ils ont occupé tout le commerce et l'industrie, et établi des journaux dans tous les états Mexicains, afin de propager leurs idées et consolider leurs conquêtes.

Table with 3 columns: Titres, Villes, Etats. Includes American Flag, Sentinel, Pioneer, Picket Guard, Eagle, Chronicle, Star, Anglo Saxon, Californian, Mormon Paper, etc.

NOMINATIONS.

BUREAU DU SECRÉTAIRE. Montréal, 22 mai 1847. Il a plu à Son Excellence le gouverneur général faire les nominations suivantes: John A. MacDonall, écuyer pour être receveur général de la province du Canada, en la place de l'hon. Wm. Morris, qui a résigné.

Mariages.

En cette ville, le 22, par le révd. Dr. Bethune, M. James Hamilton, à Elizabeth, 3e fille de M. Jacob Steller. A Chambly, le 17 du courant, par Messire Mignault, F. F. Z. Hamel, écuyer, de St. Athanasie, à Dlle. Marie Christine Malvina, fille unique de feu M. P. Cajetan Leblanc, de Montréal.

Décès.

A Québec, le 22, M. Edouard-Rémi Caron, fils aîné de l'hon. E. R. Caron, âgé de 18 ans. A St. Jean, le 23 du courant, dame Pauline-Delphine Phineas, épouse de M. Louis Marchand fils, à l'âge de 32 ans. Cette jeune dame a été enlevée à sa famille douloureuse après une longue maladie soufferte avec une résignation chrétienne.

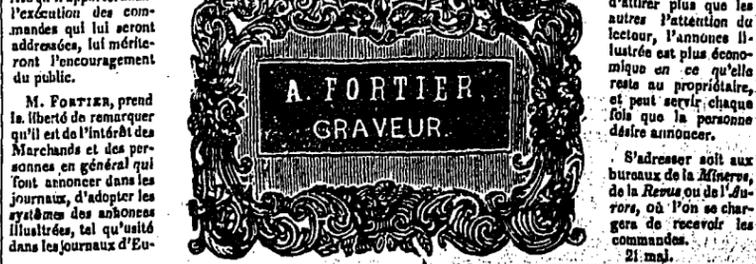
BEAUBRE & FRERE

CHAPEAUX DE PAILLE ET DE FANTAISIE. No. 124, RUE NOTRE-DAME, (VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.)

MAGASIN DES CHAPEAUX LONDRES.

HENDERSON, FRERE & CIE. VIENNENT de faire débarquer du steamer de ce matin, un assortiment complet de CHAPEAUX DE PARIS à la dernière mode, venus par la voie de Liverpool par le Charles Jones maintenant à Québec.—24 mai.

A FORTIER GRAVEUR.



NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Sousignés viennent de recevoir, directement de Paris, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chellins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai. E. R. FABRE & Cie.

VOYAGE A L'ASSOMPTION. LE STEAMBOAT ST. LOUIS. CADET ST. LOUIS. DIMANCHE prochain, le 30 courant, (si le temps le permet), un VOYAGE de PLAISIR au beau Village de l'Assomption.

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU. S'adresser à A. & L. St. LOUIS. 20 mai.

PIANO A VENDRE. UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valeur \$300, et n'ayant que deux ans d'usage.

A GRAND MARCHÉ! SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame. Wm. MALSBERG. 14 mai, 1847. AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debaratch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigniorial. 21 mai. E. S. de ROTTERMUND.

Large vertical advertisement for 'A FORTIER GRAVEUR' with decorative borders and text.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

No. 122, RUE ST. PAUL No. 122, RUE ST. PAUL

Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'Habillements tout faits.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table listing various clothing items like 500 Surtouts, 200 Gilets, 800 Habits de Tweed gris, etc., with prices.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Table listing tailored clothing items like Habit de Drap superfin, Pantalon de beau Drap fin, etc., with prices.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis.

15 POUR 100 M. LEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS.

POINT DE SECOND PRIX.

BANQUE D'EPARGNES

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, H. Mulbolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tuly, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier mai courant.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

EXTRAIT.

MONTANT dû aux dépositaires le 31 mars 1847, £29350 3 9

Montant déposé ce mois, £8903 6 0

do retiré do, £214 10 8

Augmentation depuis le 31 mars, £ 5688 15 4

Balance du aux dépositaires ce jour, £35038 19 1

JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel.

NOUVEAUTÉS

Mr. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'arriver d'une tournée dans les Etats-Unis, et qu'il a rapporté avec lui quelque milliers d'Arbres et Plantes rares, qu'il vendra à grand marché; il invite le public à venir voir l'étendue de sa collection.

J. E. GUILBAULT, Rue Coté No. 14.

Revue de Legislation et de Jurisprudence.

S. LELIEVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires,

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8—Octobre

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits.

TAPISSERIE. 6000 PIECES DE TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie.

REVUE CANADIENNE, IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, MONTREAL. ON EXÉCUTE À CE BUREAU toutes sortes d'ouvrages.

LA REVUE CANADIENNE, AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE. AVANTAGES DE LA PUBLICITE. 5,000 10,000 15,000 20,000 PERSONNES.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSES. No. 127, Grande rue St. Laurent. M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. A. LAFAMME, No. 165 Marché à Foins, 4000 verges de TAPIS FLEURIS.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR. E. R. FABRE & Cie. Rue St Vincent, No. 3 15 avril 1847.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Coté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares.

F. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

REVUE De Legislation et de Jurisprudence. AUX MESSIEURS DU BARREAU. LES Soussignés informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargeront de faire parvenir à MM. LELIEVRE & ANGERS tous les écrits destinés pour la Revue de Legislation et de Jurisprudence.

203. MARCHANDISES NOUVELLES. 203. RUE NOTRE-DAME. (Partie Ouest.) PREMIERE Importation de la Saison. J. B. BROWN, annonce respectueusement aux Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir, (par la voie de New-York et du Lac Champlain) un assortiment de MARCHANDISES D'ETE d'un choix le plus nouveau et le plus à la mode.

5,000 PIECES DE TAPISSERIES. A vendre à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.—7 mai. Ls. PLAMONDON.

165. TAPIS A L'HUILE. 165. RUE CRAIG. GRANDE VARIETE DE PATRONS ET DE COULEURS. A VENDRE PAR E. A. LAFAMME, au No. 165, Rue Craig, près du MARCHÉ A FOIN, 4000 verges de Tapis FLEURIS à l'HUILE.

BAINS DE MONTREAL, No. 50. Rue Craig. Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.

ARRANGEMENTS POUR 1847. CHAMBLY, MONTREAL. LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES. FERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONTREAL.

LAC CHAMPLAIN LIGNE DU PEUPLE. TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE.

O. DEPENSIER, MARCHAND TAILLEUR, RUE ST.-GABRIEL, VIS-A-VIS L'HOTEL DU CANADA, MONTREAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et un ATELIER de TAILLEUR, au lieu ci-dessus indiqué.

Ed. BOSQUI, EBÉNISTE, MEUBLIER, TAPISSIER, &c. &c. &c., No. 47, Rue Montcalm, Faubourg Québec. REMERCE ses amis et le public, de l'appui libéral qu'il a reçu jusqu'à présent; et tout en sollicitant de nouveau leur patronage, il les informe qu'il a transporté son atelier dans la maison de feu M. HOGUE, où il recevra tout ordre dans sa ligne, qu'il exécutera avec promptitude et à des charges modérées.

A. & P. LESPERANCE, BUREAU DE LA RUE ST. JACQUES, NO. 73 & 82. Port de Coche de M. L. P. Bostin, Orfèvre, Bijoutier.

L. P. BOIVIN, Le Sus-signé vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels, se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Longnettes Doubles en or et en acier, Simples de topas et émaillées, Boucles d'oreilles, Noyau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Broches, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI— UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Errromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184